

Annexes

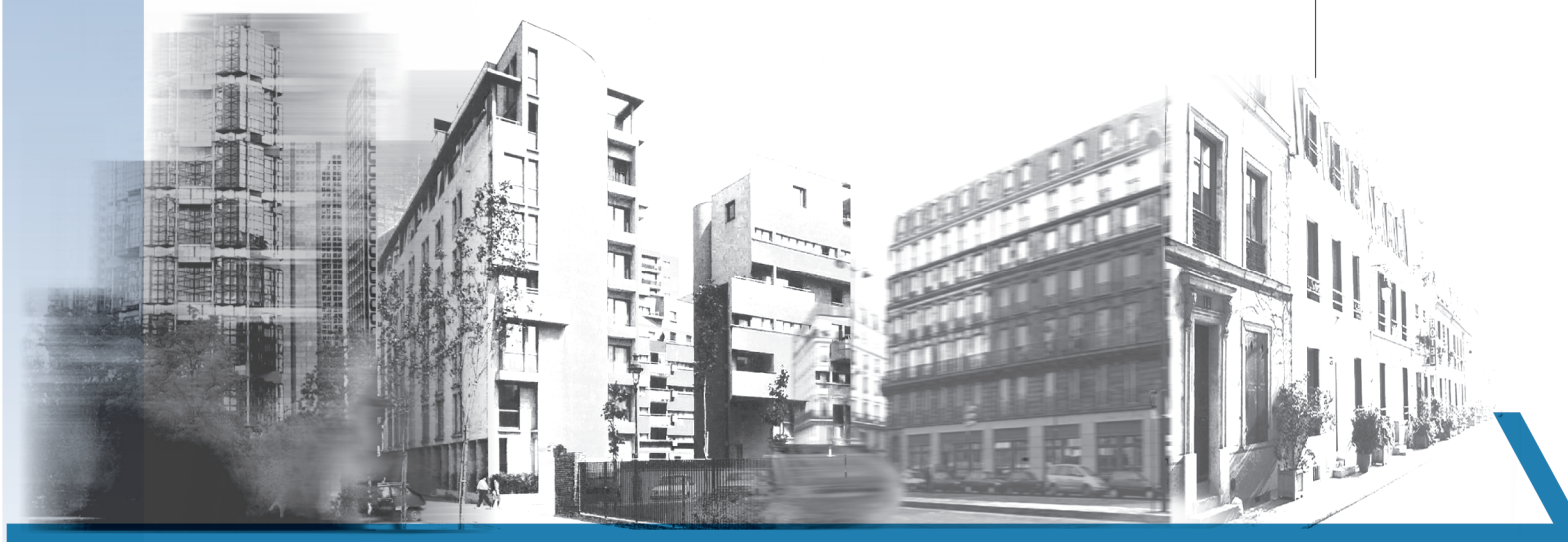
mise à jour du 16 mai 2014

Servitudes d'utilité publique

II. Utilisation de certaines ressources et équipements

Protection contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques

Cours d'eau



MAIRIE DE PARIS Urbanisme



Servitudes de protection contre les obstacles

- Zone spéciale de dégagement (faisceau)
Altitude NGF du palier du faisceau
Pour avoir le palier du faisceau suivant le nivellement orthométrique "Ville de Paris", retrirer 0,33 m
- Secteur de dégagement

Servitudes de protection contre les perturbations électromagnétiques

- Zone de garde
- Zone de protection

Chaque couleur correspond à un centre radioélectrique

Cours d'eau

- Servitude de halage
- Servitude de marchepied